

Accueil / Opinions / Politique / Immigration / Les avancées et les défis des trilogues sur la directive de retour de l'UE

# Les avancées et les défis des trilogues sur la directive de retour de l'UE

Par : Shiori ITO | [EURACTIV.com](https://euractiv.com) | 11/12/2023

*Les récents trilogues réunissant les principaux acteurs des institutions européennes, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, Roberta Metsola, présidente du Parlement européen, et Pedro Sanchez, président du Conseil européen, ont été marqués par des discussions franches et des avancées significatives, mais aussi par des défis persistants.*

## Points clés du premier trilogue:

Le premier trilogue, tenu le 2 décembre 2023, a mis l'accent sur plusieurs questions cruciales liées à la directive de retour de l'Union européenne. Les sujets de discussion comprenaient l'intelligence artificielle (IA), la création d'une plateforme européenne pour faciliter la reconnaissance des décisions entre États membres, l'accélération des procédures de retour des ressortissants, les questions sensibles telles que la protection des droits des membres de la communauté LGBTQ+ et des minorités.

Les présidents ont exprimé leur satisfaction quant aux consensus atteints et la prise en compte des situations particulières des membres de la communauté LGBTQIA+ et des personnes mineures. Cependant, les sujets tels que l'IA et la question du travail nécessitent encore des discussions approfondies.

Les délibérations ont également souligné des préoccupations budgétaires, avec une proposition d'augmenter le budget du Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) pour la période 2024-2027.

## Points clés du deuxième trilogue:

Le deuxième trilogue, qui s'est déroulé le 7 décembre 2023, a permis de finaliser les derniers accords avant les séances de plénières des 12 et 13 décembre 2023. Les discussions ont abordé des questions cruciales telles que l'IA, le rôle de Frontex, les plateformes européennes, le travail et l'emploi, la coopération avec les États tiers, et les droits fondamentaux des réfugiés.

Les présidents ont annoncé un consensus sur l'IA, soulignant la nécessité d'une supervision humaine qualifiée. Les modifications ont été apportées à la directive de retour, afin d'encourager les ressortissants à trouver un emploi avant leur départ volontaire.

Une coopération renforcée avec les États tiers a été traitée, avec la possibilité de sanctions pour les pays refusant de coopérer. Les droits fondamentaux des réfugiés ont été mis en avant, bien que certains aspects restent dans le débat en raison de considérations juridiques. La préoccupation budgétaire a confirmé une augmentation du budget du FAMI.

## Et Après ?

Les trilogues ont marqué des progrès significatifs dans l'élaboration de la directive de retour de l'UE, tout en mettant en lumière des défis persistants. Les séances de plénières des 12 et 13 décembre 2023 seront cruciales pour la finalisation des décisions et la validation de cette directive